

LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE ET L'EUROPE AGISSENT ENSEMBLE



**POUR LUTTER CONTRE LE
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET
PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT**



CONTACT

ue.innovation.competitivite@nouvelle-aquitaine.fr

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

Pour en savoir plus

★ réseaux sociaux :



Europeennouvelleaquitaine



@UEenNelleAqui

*Au travers des outils numériques,
consultez, partagez et relayez l'action de l'Union européenne*

Ce document est cofinancé par l'Union européenne avec les fonds européens structurels et d'investissement.

www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



UNION EUROPÉENNE

*La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

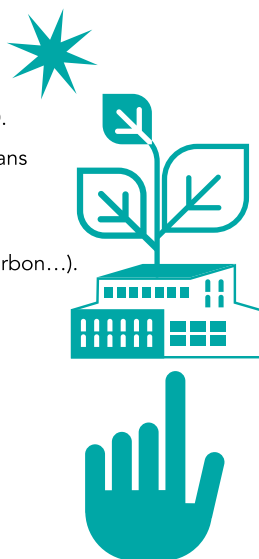
LE DÉFI CLIMATIQUE DE L'EUROPE ET DE LA NOUVELLE-AQUITAINE

Réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20% d'ici 2020.

Augmenter l'utilisation des sources d'énergies renouvelables dans notre consommation d'énergie à 20%.

Accroître de 20% notre efficacité énergétique.

Diminuer la dépendance aux énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon...).



BOIS ÉNERGIE, QUE PEUT FINANCER L'EUROPE EN NOUVELLE-AQUITAINE ?

Les projets de productions d'énergies renouvelables comme l'installation de chaufferies biomasses associées à des réseaux de chaleur alimentés au bois énergie.

La structuration de la filière d'approvisionnement en bois énergie comme la création d'un hangar de stockage...

Les actions de sensibilisation et d'accompagnement aux enjeux liés à la transition énergétique.

Les entreprises dans leur démarche de réduction de leur consommation énergétique.

Les projets de réhabilitation thermique des bâtiments publics et sociaux.



POUR QUI ?

Collectivités territoriales et leurs groupements

Groupements d'intérêt public

Chambres consulaires

Établissements et organismes publics

Sociétés d'économie mixte

Associations

Entreprises

Bailleurs sociaux ou privés

Entreprises sociales pour l'habitat

Sociétés coopératives d'HLM

Structures bénéficiant d'un agrément pour le logement social

QUELQUES PROJETS EN NOUVELLE-AQUITAINE COFINANCÉS PAR L'EUROPE



Située à La Chapelle Saint-Laurent (79), la société Célio, spécialisée dans la fabrication de meubles, produit près de 1 400 t./an de déchets de bois broyés et de chutes de bois. Elle souhaite les utiliser pour couvrir ses besoins en chauffage. L'achat d'une nouvelle chaufferie lui permettrait d'assurer son autonomie complète en supprimant son actuel recours au fioul. Deux chaudières bois sont installées qui permettent à l'entreprise d'augmenter la capacité de sa chaudière de 1.2 MW à 3 MW.

Ce projet de 683 287 € est soutenu par l'Union européenne (FEDER) à hauteur de 375 808 €.



Suite à un diagnostic énergétique réalisé sur le bâtiment de la Société de transport de Grand Angoulême, la communauté d'agglomération a remplacé la chaufferie gaz existante par une chaufferie biomasse. Cette solution a permis d'éviter la création d'un silo enterré (nappe phréatique à 1 m) et l'enterrement de réseaux.

Ce projet de 402 54 € est soutenu par l'Union européenne (FEDER) à hauteur de 183 000 € et par la Région à hauteur de 57 510 €.



La commune de St Gence (87) a souhaité profiter de la réhabilitation énergétique de l'école élémentaire et de la construction du nouveau gymnase pour mettre en place une chaufferie bois à granulés. Ces bâtiments sont reliés à la chaufferie grâce à un réseau de chaleur, permettant ainsi de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Ce projet de 120 385 € est soutenu par l'Union européenne (FEDER) à hauteur de 48 150 € et par la Région à hauteur de 30 100 €.



Lors de la construction du centre aqualudique de St Pardoux, le Département de la Haute-Vienne a souhaité construire une chaufferie biomasse pour chauffer les bassins, les douches et les locaux. L'installation de la chaudière permet de substituer 65 Tonnes Équivalent Pétrole.

Ce projet de 127 690 € est soutenu par l'Union européenne (FEDER) à hauteur de 28 190 € et par la Région à hauteur de 12 770 €.



La ville de Périgueux a comme objectif prioritaire « La lutte contre le changement climatique » en diminuant l'utilisation des énergies fossiles sur le territoire et en développant au maximum l'utilisation d'énergies locales et renouvelables. Après un premier projet de réseau de chaleur au Bois énergie, la Ville ambitionne aujourd'hui d'étendre cette réflexion à d'autres quartiers de Périgueux.

Ce projet de 5.7 M € est soutenu par l'Union européenne (FEDER) à hauteur de 1.3 M €.



La Société Valmy Défense, filiale de DALKIA, porte un projet de chaufferie biomasse et de réseau alimentant en chaleur renouvelable le quartier des Hauts de Sainte-Croix à Bayonne, composé de grands ensembles d'habitations et d'importants équipements collectifs (santé, enseignement, sport...). Une chaudière biomasse et une chaudière d'appoint au gaz naturel permettront d'approvisionner durablement en chaleur un quartier à forte densité de population, de réduire la facture énergétique pour les habitants et les émissions de CO2 de la Ville de Bayonne.

Ce projet de 8.5 M € est soutenu par l'Union européenne (FEDER) à hauteur de 2 M € et par la Région à hauteur de 600 000 €.

QUELQUES EXEMPLES DE DÉPENSES PRISES EN CHARGE PAR L'EUROPE :

Études - Diagnostics - Travaux de réhabilitation thermique - Frais de maîtrise d'ouvrage - Installation de matériels - Création ou extension d'un réseau de chaleur - Actions de sensibilisation...